

Le 20 novembre 2024

Communiqué de presse

Identification de facteurs prédictifs de troubles psychiatriques post-COVID-19

Les équipes du service de psychiatrie de l'hôpital Bicêtre AP-HP, de la faculté de médecine de l'Université Paris-Saclay et de l'Inserm (Equipe MOODS-CESP), coordonnées par les Docteurs Matthieu Gasnier et Romain Colle, ont cherché à savoir s'il était possible d'identifier des facteurs qui favorisent l'apparition des troubles psychiatriques après un épisode de COVID-19 sévère. Les résultats de cette étude ont fait l'objet d'une publication parue le 16 septembre 2024 dans la revue [Molecular Psychiatry](#).

Plus de 700 millions de personnes dans le monde ont été touchées par un COVID-19 sévère, ayant entraîné des hospitalisations. Parmi les complications survenues après la phase aiguë de la maladie, on dénombre des troubles psychiatriques, tels que les troubles dépressifs et anxieux.

Cette étude visait donc à déterminer si des marqueurs cliniques et biologiques mesurés durant l'hospitalisation pour COVID-19 permettent de prédire l'apparition de nouveaux troubles psychiatriques chez les patients sans antécédents psychiatriques, suivis jusqu'à deux ans après la phase aiguë de la maladie.

Cette étude de cohorte prospective a été menée à partir de l'Entrepôt de Données de Santé (EDS) de l'AP-HP, comportant les dossiers de 34 489 patients âgés de plus de 18 ans, hospitalisés pour COVID-19 dans les hôpitaux parisiens entre janvier 2020 et septembre 2022. L'étude a exclu les patients ayant des antécédents psychiatriques pour isoler les cas de nouveaux troubles psychiatriques. Les marqueurs de sévérité aiguë étudiés incluaient, entre autres, la durée de l'hospitalisation et les niveaux de certains biomarqueurs sanguins. Les troubles psychiatriques ont été identifiés via [les codes diagnostiques de la CIM-10](#), et les facteurs prédictifs ont été analysés à l'aide de modèles de régression de Cox (l'analyse du temps de survie).

Sur les 34 489 patients suivis, 10,8 % ont développé un nouveau trouble psychiatrique après l'infection par COVID-19. Les troubles psychiatriques les plus fréquemment retrouvés ont été les troubles dépressifs (3,9 %) et les troubles anxieux (5,8 %). Cette étude a identifié trois facteurs indépendants, mesurés pendant l'hospitalisation pour COVID-19, qui sont associés à la survenue ultérieure des troubles psychiatriques : une durée d'hospitalisation supérieure à sept jours, un épisode de confusion et un taux élevé de monocytes sanguins. Des scores prédictifs basés sur ces trois marqueurs simples permettent de prédire de façon assez fiable la survenue de nouveaux troubles psychiatriques post-COVID dans l'année suivant l'infection.

Cette étude a montré l'incidence importante de troubles psychiatriques à deux ans d'une hospitalisation pour COVID-19. Elle ouvre également la voie à des stratégies de détection précoce des troubles psychiatriques qui sont fréquemment sous-diagnostiqués.

Références : Matthieu Gasnier, Pierre Pinson, Nathanael Beeker, Camille Truong-Allié, Laurent Becquemont, Bruno Falissard, Emmanuelle Corruble, Romain Colle - [Molecular Psychiatry](#)

À propos de l'Université Paris-Saclay : Née de la volonté conjuguée d'universités, de grandes écoles et d'organismes de recherche, l'Université Paris-Saclay compte parmi les grandes universités européennes et mondiales, couvrant les secteurs des Sciences et Ingénierie, des Sciences de la Vie et Santé, et des Sciences Humaines et Sociales. Sa politique scientifique associe étroitement recherche et innovation, et s'exprime à la fois en sciences fondamentales et en sciences appliquées pour

répondre aux grands enjeux sociétaux. Du premier cycle au doctorat, en passant par des programmes de grandes écoles, l'Université Paris-Saclay déploie une offre de formation sur un large spectre de disciplines, au service de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle. Elle prépare les étudiants à une société en pleine mutation, où l'esprit critique, l'agilité et la capacité à renouveler ses compétences sont clés. L'Université Paris-Saclay propose également un riche programme de formations tout au long de la vie. Située au sud de Paris sur un vaste territoire, l'Université Paris-Saclay bénéficie d'une position géographique favorisant à la fois sa visibilité internationale et des liens étroits avec ses partenaires socio-économiques - grands groupes industriels, PME, start-up, collectivités territoriales, associations...www.universite-paris-saclay.fr

Contact presse : service.presse@universite-paris-saclay.fr – 06 21 25 77 45



À propos de l'AP-HP : Premier centre hospitalier et universitaire (CHU) d'Europe, l'AP-HP et ses 38 hôpitaux sont organisés en six groupements hospitalo-universitaires (AP-HP. Centre - Université Paris Cité ; AP-HP. Sorbonne Université ; AP-HP. Nord - Université Paris Cité ; AP-HP. Université Paris-Saclay ; AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor et AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis) et s'articulent autour de cinq universités franciliennes. Étroitement liée aux grands organismes de recherche, l'AP-HP compte huit instituts hospitalo-universitaires d'envergure mondiale (ICM, ICAN, IMAGINE, FOReSIGHT, PROMETHEUS, InovAND, reConnect, THEMA) et le plus grand entrepôt de données de santé (EDS) français. Acteur majeur de la recherche appliquée et de l'innovation en santé, l'AP-HP détient un portefeuille de 810 brevets actifs, ses cliniciens chercheurs signent chaque année plus de 11 000 publications scientifiques et près de 4 400 projets de recherche sont aujourd'hui en cours de développement, tous promoteurs confondus. L'AP-HP a obtenu en 2020 le label Institut Carnot, qui récompense la qualité de la recherche partenariale : le Carnot@AP-HP propose aux acteurs industriels des solutions en recherche appliquée et clinique dans le domaine de la santé. L'AP-HP a également créé en 2015 la Fondation de l'AP-HP qui agit en lien direct avec les soignants afin de soutenir l'organisation des soins, le personnel hospitalier et la recherche au sein de l'AP-HP. <http://www.aphp.fr>



Contact presse :

Service de presse de l'AP-HP : 01 40 27 37 22 - service.presse@aphp.fr